Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Saint-Martin-de-Connée - Tome III

Saint-Martin-de-Connée, c^on^ de *Bais,* (13 kil.), arrond. de *Mayenne* (33 kil. O.-S.-O.) ; à 52 kil. de Laval.

Anciens noms

Parrochia Sancti Martini de Connae, 1280 (Lib. alb., t. II, p. 157). — *Sanctus Martinus de Connae,* XIII^e^ s. (Bibl. du Mans, mss. 244, p. 146). — *Rector de Connaeyo,* 1325 (Lib. rub., p. 35). — *Saint Martin de Connaye,* 1367 (Arch. nat., P. 1.343, f. 31). — *Ecclesia de Conneya,* XIV^e^ s. (Pouillé). — *Paroissien de Connae,* 1404 (Arch. de la S., E. 23). — *Le chemin de Cognée au lieu du Puiz, … de Connée à Maienne,* 1455 (Ibid.). — *Ecclesia de Conneya,* XV^e^ s. (Pouillé). — *Saint Martin de Connée, … de Conneio,* XVI^e^ s. (Pouillé). — *Un beau et gros bourg et village appelé Connée,* 1540 (Arch. nat., JJ. 254, p. 70). — *Capella de Conneya,* 1566 (Ins. eccl.). — *Saint Martin de Connée* (Jaillot, Cassini). — *La paroisse et communauté de Connée* (Cah. de 1789).

Géographie physique

Géologie. — « Granite traversé par des filons de quartz. Dans la partie S.-E. de la commune, schistes avec quelques bandes de calcaire, d'âge cambrien (assise supérieure au poudingue pourpré), en contact immédiat avec le granite (le bourg, le Puits, les Vallées). » D.-P. Œ.

Territoire montagneux, dont le bourg occupe la pointe S.-E., à 800 m. de celui de Saint-Pierre-sur-Orthe, à la jonction des vallées de l'Orthe et de l'Erve qui ont là leur seuil commun. On rencontre dans cette partie méridionale des altitudes de 260, 267 m. et, après avoir franchi l'Orthe au niveau de 200 m., le terrain se relève rapidement et atteint au N. des sommets de 280, 302 et 310 m. jusqu'à la source des premiers affluents de la Vaudelle. Le chemin Montais (du Mont-Saint-Michel), signalé au XV^e^ s. et au XVI^e^ s., se confond sans doute avec le chemin de Connée au Puyz, et de Connée à Mayenne déjà mentionné. Jaillot l'indique par Izé, Bais, le Teil (Hambers), Grazay, Aron. « Le bourg est passable, écrit Davelu, sur une éminence, sur le chemin de Sillé à Mayenne. » Il était question en 1788 de faire une grande route de Bais à Sillé par Saint-Martin ; cela ne réussit pas. — Aujourd'hui, routes pour Saint-Pierre-sur-Orthe (800 m. E.) ; Vimarcé (3 kil. S.) ; Sainte-Gemme-le-Robert (12 kil. O.) ; Izé (7 kil. O.-N.-O.) ; Saint-Thomas-de-Courceriers (9 kil. N.-O.) ; Courcité (12 kil. N.) ; Saint-Germain-de-Coulamer (8 kil. N.-E.).

Superficie, cadastrée en 1830 par M. Declaye, 1.947 hect. — « Terres à seigle, avoyne, sarazin, 200 arpens de bois taillis, 300 de landes ; 30 métairies, 60 bordages » (Miroménil, 1696). — Dans leurs plaintes en 1789, les paroissiens remontrent que le « Bas-Maine est plus malheureux que toutes les autres parties de la province, » ne pouvant recueillir que seigle, avoine ou sarrasin, n'ayant point les marnes qui font produire les terres les plus stériles en apparence, ni espoir d'avoir jamais rien de semblable. Ils demandent des encouragements pour les plantations sur les grandes routes, les prés, les terres, la libre culture du tabac, etc., la permission de tuer les bêtes fauves qui ravagent les moissons, l'obligation aux décimateurs de laisser les pailles et fourrages.

Population, administrations

Population. — Moyenne des naissances : 65, de 1602 à 1612. — 234 feux en 1696 ; — 1.324 hab. en 1726 ; — de 1.400 à 1.500 communiants en 1780 ; — 1.678 hab. en l'an V ; — 1.877 hab. en 1803 ; — 1.927 hab. en 1821 ; — 1.947 hab. en 1831 ; — 2.009 hab. en 1841 ; — 1.963 hab. en 1851 ; — 2.303 hab. en 1861 ; — 2.422 hab. en 1871 ; — 1.970 hab. en 1881 ; — 1.628 hab. en 1891 ; — 1.567 hab. en 1902, dont 222 agglomérés dans le bourg et le reste disséminé en 100 villages, fermes, closeries ou écarts. On comptait 97 fermes en 1843. — En dépendent : le Fougeray-Corbin, 47 hab. ; la Garde, 47 hab. ; la Motte, 36 hab. ; la Brillandière, 26 hab. ; le Grand-Fougeray, 25 hab. ; la Quindorière, 26 hab. ; la Bretonnière, 24 hab. ; la Sollerie, 21 hab. ; la Rochelle, 20 hab. ; la Pêcherie, 20 hab. ; Orthe, 98 hab. ; la Chapelle-du-Chêne, 74 hab. ; la Blanchardière, 36 hab. ; les Haies, 24 hab. ; la Mélandrière, 25 hab. ; les Fautellières, 25 hab. ; la Chaussée, 25 hab. ; la Tardivière, 21 hab., et le château du Puyz.

Bureau de poste de distribution, fondé en 1845, converti en bureau de direction, 1869, auquel a été uni un service télégraphique en 1881 ; — chef-lieu de *perception* pour Saint-Martin, Izé et Saint-Pierre-sur-Orthe ; étude de notaire.

Assemblée

Assemblée, le 2e dimanche de juillet.

Industrie

Forges d'Orthe (V. ce mot) ; fours à chaux exploités au XVIIe siècle.

Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

Paroisse, anciennement de l'archidiaconé de Passais et du doyenné de Sillé ; — de l'élection du Mans, du ressort judiciaire de Mayenne et du grenier à sel de Sillé ; — du district d'Évron et chef-lieu de canton pour : Saint-Martin-de-Connée et Saint-Pierre-sur-Orthe, en 1790 ; — de la Mission de Sillé en 1797 ; érigée en succursale par décret du 5 nivôse an XIII, de l'archiprêtré de Saint-Martin de Mayenne et du doyenné de Bais.

L'*église,* dédiée à saint Martin, a été tellement remaniée, agrandie en tous sens, qu'on ne peut rien dire sur sa disposition primitive. Sous le mur de la façade occidentale, étaient engagés trois sarcophages en pierre, orientés d'E à O. et débordant en dedans et en dehors. A la suite d'un chœur pentagonal se développe, actuellement, une sorte de transept, puis la nef qui, avec ses bas côtés inégaux — celui du N., dit chapelle des forgerons, — est elle-même plus large que le reste de l'édifice. Toutes les parties ont des fenêtres en arc brisé ; les plus ouvragées sont au bas-côté N. et dans la chapelle qui y fait suite. Au maître-autel — remplacé depuis — le vicaire Caillard avait fait placer en 1605 la statue de saint Julien avec la chambrière, et celle de saint Eutrope avec le tyran ; à l'autel Saint-Sébastien, où il fut enterré le 9 juin 1635, il avait donné une image du patron ; cet autel a été refait en 1701, deux ans après celui de Sainte-Barbe, donné par Pierre Charlot et Jacquine Ménage. Honoré, peintre à Sillé, décore en 1689 les images et statues de l'autel Saint-Roch. On mentionne, en 1612, « la vitre de Saint-Michel, en la chapelle. » La partie septentrionale de l'église était décorée de peintures murales encore visibles par endroits : saint Christophe, saint Michel pesant les âmes et le démon tirant l'un des plateaux de la balance, sainte Marguerite et le dragon, sainte Apollonie, le martyre de saint Laurent. Plus remarquables sont les scènes de la vie de sainte Barbe, en dix-huit panneaux, dont douze subsistent et ont heureusement été reproduits par le P. Louis Pottier (*Revue du Maine,* t. L, p. 233) dans une étude où l'auteur fait judicieusement remarquer que ces tableaux sont empruntés plutôt au mystère qu'à la légende de la sainte. J'incline à croire que cette œuvre est du XVIe s., vers 1525, plutôt que de la fin du XVe. Quoique les décors d'architecture y soient très sommaires, on

n'y voit jamais que le plein cintre, ce qui serait extraordinaire en 1493. Un Saint-Georges terrassant le dragon occupait la partie supérieure du transept N. ; une procession de saints défilait autour du chœur.

Une des cloches de l'église, mais de provenance étrangère, dit-on, porte cette inscription gothique : † *l'an M. V^c LXXI nous fumes faictes pour servir Diueu* (sic) ; on lit : *Sancte Martine, ora pro nobis,* sur un timbre qui est peut-être celui de l'horloge mentionnée en 1674. A signaler encore un bâton de croix processionnelle fleurdelisé et une petite navette en cuivre mince repoussé. Très intéressante aussi est la statue de la Vierge, du XVI^e s., que j'ai vue à la sacristie, portant l'Enfant-Jésus dans l'attitude de N.-D. de l'Epine d'Évron, sculptée avec art dans un seul morceau de noyer, avec son siège, sur un côté duquel est gravé l'image d'un boiteux offrant en ex-voto ses béquilles à la Madone, et avec les deux délicieux petits anges qui lui posent la couronne sur la tête. On voyait encore dans l'église, il y a quinze ans, un tableau votif appendu à l'autel de la Vierge, don de M^lle Le Plat de Quincé, où figurait M^gr de Gonssans, présentant à la Sainte-Vierge une demoiselle Jeanne-Ténestine de Blanchardon, et signé : *J. L., 1781, ex dono Le Plat de Quincé.*

Fondations anciennes. — Un bénéfice ancien, d'origine inconnue, dit la Chapelle de Saint-Martin-de-Connée, valait 600 ℔ en 1778, et était séculier ; le curé en prenait possession en même temps que de sa cure, en 1566 ; mais comme il dépendait d'une terre achetée par les moines de Saint-Vincent, l'abbé le présenta depuis à des réguliers. M^gr de Jarente, évêque d'Orléans et abbé de Saint-Vincent, en pourvoit dom Giotte, en 1775. — La chapelle de la Belivière, du Puyz ou de Sainte-Barbe, fondée le 31 mars 1514 par Jacquine du Puyz, « pour parvenir au royaume de Paradis, » à la présentation du procureur de fabrique, eut pour titulaires : Jean *Turmeau,* 1515 ; Geoffroy *Le Maire,* † 1557 ; Jean *Tragin,* fils de Jean T. et de Louise, 1629 ; Jean-Baptiste *Duval,* contre lequel M. Richer de Boismauclerc prétendit en 1786 que le bénéfice était aboli par prescription. — Plusieurs autres chapellenies : la Mélandrière (1592), la Perrière (1632), l'Oursière (1663), le Saint-Nom-de-Jésus (1606), etc.

Confréries : de Sainte-Barbe, dont les comptes remontent à la fin du XV^e s. ; du Rosaire, qui date au moins de 1606.

La tour et le clocher viennent d'être construits à la façade occidentale.

Cure à la disposition *pleno jure* de l'évêque.

Curés : *Jean* fait un accord avec Hamelin de Neuvillette, 1325. — Thomas *Poltier,* prêtre, condamné à une amende parce qu'il desservait la paroisse sans mission, 1420. — Guillaume *Vallais,* chanoine de Sillé-le-Guillaume, 1452, rend aveu à Orthe, « sexagénaire, faible et goutteux », 1460. — Guillaume *Lefebvre* rend aveu à Bernuce, 1470, 1503. — Jean *Richard* résigne, 1551. — Louis de *Monceau,* du diocèse de Paris, 4 août 1551. — Richard *Duchesnay,* nommé doyen d'Évron, 1561. — Jacques *Guittel,* † 1566. — Julien *Cailly,* 28 décembre 1566. — Richard *Duchesnay,* assigné à rendre aveu à l'abbé d'Évron pour son presbytère et les biens de la dotation ancienne de la cure, 1581. — Toussaint *Leroy* démissionne, 1583. — Thomas *Chevalier,* chanoine de Saint-Pierre de Rennes, aumônier de l'évêque du Mans, 10 décembre 1583, permute à la dernière extrémité, 1612. — Gatien *Belot,* chanoine de Sillé, 2 septembre 1612, maintenu contre Jacques Pellier, « maistre et administrateur de la Maison-Dieu du Sépulchre de la ville du Mans », se démet, 1614. — Julien *Derouez,* chanoine de Sillé, 19 octobre 1614, doyen de Sillé, 1638. — Pierre *Pélisson,* inhumé le 12 juin 1660. — François *Martigné,* du diocèse d'Angers, 20 juin 1660, † avril 1684. — Michel *Duperray,* bachelier en droit canon, demeurant au Mans, de la famille, dit-on, du canoniste de ce nom, 30 septembre 1684, permute, 1686. — Charles *Leroy,* curé de Sainte-Croix-lès-le-Mans, 29 mai 1686, frappé de suspense par Jacques du Boismotté, archidiacre du Mans, sur des calomnies contre lesquelles les habitants protestent, 1690, résigne, 1705. — Jérôme *Drouynot,*

docteur de Sorbonne, demeurant à Paris, 30 juin 1705, † le 15 mai 1730. — Claude *Le Maire de Courtemanche,* 19 mai 1730, † 1744. — Charles-Antoine du *Bos,* du diocèse de Saint-Flour, 11 avril 1744, résigne, 1772. — Noble François *Leconte de Souvré,* prêtre de l'Oratoire, du diocèse de Séez, 9 juin 1772, et dont l'oraison funèbre fut prononcée par Esprit du Prat, curé de Rouez, le 8 janvier 1787. Son cachet armorié montre un chevron accompagné de 3 hermines, 2 en chef et 1 en pointe. — Jacques *Burin* (V. ce nom), installé le 6 janvier 1787, assassiné en haine de la foi le 17 octobre 1794. A l'exemple de leur curé, les deux vicaires prêtèrent un serment restrictif mais nettement catholique, le 20 février 1791. Julien Blanche, d'une famille notable de Saint-Martin et en même temps principal du collège depuis 1770, « bon prêtre, doux et appliqué à ses devoirs » (note de l'évêché en 1778), parvint à rester dans la paroisse où il rendit les plus grands services jusqu'au mois de décembre 1792, époque à laquelle il s'exila. Louis Hellouin, revenu d'Angleterre à la paix, reprit ses fonctions et fut nommé curé d'Hambers, 1804.

Prêtres catholiques qui exercèrent le ministère pendant la Révolution : M. Davoust, de la Chapelle-au-Riboul ; Mathurin Fortin ; Louis-François Laumônier, de Chantrigné ; Christophe Blanche, plus tard curé d'Assé-le-Bérenger, et surtout Charles-Joseph Piveron.

L'intrus, Jean-Mathurin Bouessière, vicaire à Saint-Germain-de-Coulamer, installé au son du violon le 7 août 1791, eut pour vicaire, le 30 novembre, François Gandon, ex-moine de l'abbaye de Saint-Melaine de Rennes, chargé en même temps de la direction du collège. Ces deux citoyens, faits pour s'entendre, donnèrent dans tous les excès de la débauche et apostasièrent publiquement le 18 ventôse an II (8 mars 1794). Le 27 avril 1796, à 3 heures du soir, six Chouans fusillèrent Bouessière dans le chemin du Puyz à son entrée dans le bourg, et Gandon se réfugia à Sillé, où il mourut sans s'être retracté.

Après le Concordat : Julien *Bruneau,* prêtre insermenté d'Hardanges, 1803-1804. — René-Mathurin-Gabriel *Chauveau,* vicaire à Saint-Pierre-la-Cour, qui avait soutenu, 1784, à l'Oratoire du Mans, une thèse sur la Sainte-Trinité, imprimée chez Alexandre Piveron, 1804, † 1847. — A. *Bressin,* 1847-1882, † à Laval, 1883. — Amédée *Lemarchand,* 1882, † 1890. — Alphonse *Leblanc,* 1890.

Presbytère assez beau et près de l'église, dit Davelu, donnant sur l'horizon de Vimarcé.

Cimetière contigu à l'église, coupé en l'an IV par le chemin de Sillé, et transféré sur le chemin dit des Rottoirs en 1838.

Écoles

Écoles. — Jean Launay, ordonné prêtre en 1610, faisait l'école. Par testament du 15 juillet 1679, Mathurin Gaultier, prêtre, légua pour fondation d'un collège dont le principal serait à la nomination du curé et des paroissiens les lieux du Pressoir et de la Renaudière, une maison, des rentes et des pièces de terre ; le tout fut vendu pendant la Révolution. François Gandon, prêtre, était encore en fonctions en 1792. Nicolas Richard, ex-sacriste, propose d'ouvrir une école où il usera des livres adoptés par la Convention, 1794. En 1825, M. Richer de Montauban donna par testament 2.000 fr. pour l'entretien d'une école de garçons ou de filles, au choix du curé. — Aujourd'hui, école laïque pour les garçons ; école tenue par les sœurs de Briouze, depuis 1856, pour les filles.

Établissements de charité

Les paroissiens demandent qu'il y ait un chirurgien au moins par quatre paroisses, obligé de se rendre à la première réquisition, et rétribué 10 sols par déplacement. Ils sont persuadés, calcul fait, que cela sauverait la vie

à 40.000 individus par an, dans toute la France. — Le *bureau de charité* a 2.015 fr. de revenu.

Féodalité

Féodalité. — La seigneurie paroissiale ne fut jamais séparée de la châtellenie d'Orthe.

Notes historiques

Notes historiques. — Peut-on voir Connée (Saint-Martin-de), dans le *Conadacus* légué par saint Bertrand à son monastère de la Couture, 616 ? L'auteur des *Actus pont. Cenom.,* voulant au IX^{e} s. attribuer à l'un des premiers évêques du Mans la fondation comme paroisse de *Conedacus,* en fait honneur à saint Liboire, le rapprochant de Champgeneteux, et c'est tout l'argument, trop faible, qu'on peut faire valoir en faveur de l'identification *Conedacus* == Connée, qui est démentie par les formes subséquentes *Connae, Conneya,* toujours féminines, sauf un ou deux exemples.

Les localités de noms anciens sont : Orthe — nom de la rivière plutôt que du lieu, — Brémencé, Bayenne, le Puyz, les Beunèches, Courtmulot, Courteaume, Chantemesle, la Vaussourde, les Fougerais, la Motte, la Rochelle, Cueillerette, Juisnard. Bossuau, la Touche, le Plessis.

A signaler aussi comme indices de l'antiquité de la paroisse les tombeaux en roussard trouvés autour de l'église en 1847. Renaud Dalibard et Jeanne, sa femme, qui possédaient des dîmes dans la paroisse, les vendent au chapitre en 1280 pour 15 ℔, avec le consentement des doyens des chapitres de Saint-Julien et de Sillé, et les prennent à rente par un acte du même jour pour 15 sols. Au siècle suivant, 1325, autre convention sur une matière analogue : Hamelin de Neuvillette, chevalier, qui avait acquis de Guillaume de Bernuce des dîmes en Saint-Martin, et Jean, curé de la paroisse, qui y prétendait des droits, s'engagent à déposer aux mains de l'évêque chacun 15 ℔, au profit de l'église, puis emploient cette somme en acquisition de trois quartiers de vigne de Guillaume d'Aron, écuyer, seigneur de Pocé en Assé-le-Riboul. En 1359, Jean de Neuvillette, chanoine, donna à l'abbaye de Saint-Vincent une part ou un bénéfice dans l'église de Saint-Martin.

La guerre de Cent-Ans ne causa pas que la ruine du château d'Orthe. En 1448 la garnison ennemie de Fresnay vint encore faire des courses dans la paroisse. Les aveux de 1450 mentionnent de nombreuses dévastations, des maisons dont on ne retrouve plus que l'emplacement.

Les guerres de religion furent aussi désastreuses, surtout dans la dernière période : « Le mercredi des cendres (12 février 1592), le régiment et armée du prince de Conty arriva à Saint-Martin-de-Connée et à Saint-Pierre-de-la-Court et ils furent jusques au mardi d'après (18 février). » Ce n'était que le prélude d'autres visites plus fâcheuses. « En l'an 1592, au mois de novembre, les Anglays viendrent en France, écrit le vicaire F. Caillard, et viendrent loger à la Potté (la Poôté), et le jour Saint-Thomas (21 décembre), ou bien peu devant ou après, viendrent loger à Courcité et à Villaynes, qu'ils furent troys sepmaines ou plus. Le sabmedi de devant Karesme prenant (*sic*) (quoique le samedi indiqué fût le 27 février), au mois de janvier ensuivant 1593, partirent dudit Villaynne avec les harnoys des paroisses tout autour et de ceste-cy mesme de Saint-Martin-de-Connée et allèrent en la ville d'Ebvron où ils séjournèrent ung moys et de là s'en allèrent à Brullon et à Noien et au pays d'Anjou. A la Saint-Martin d'esté (4 juillet) ensuivant, lesdits Angloys vindrent avec le mareschal d'Aumont dedans la doyenné de Sillé où ils furent troys sepmaines, ledit mareschal estoit logé audit Sillé et lesdits Anglays en ceste dite paroisse et à Saint-Pierre-de-la-Court et à Vymarcé et s'en allèrent le jour de Magdelaine ensuivant et allèrent à la ville de Sablé que la Ligue avoit assiégée. »

Les blés gèlent en 1594, « chose aux pauvres très lamentable, qui n'avoyent pain ni fruict à mettre sur la

table. » — 25 mars 1614, la neige a « demy pied d'espoys » ; pluie et neige le samedi suivant, samedi saint. Du 4 au 9 mai, grêle, neige, pluie, gelée ; le blé qui valait 35 sols le mardi des Rogations, coûtait 45 sols le mercredi, « tellement que le peuple fut esbay du temps à ung jour seulement. » — 11 février 1616, froid excessif. — Novembre 1617, dysenterie. — Trois décès de centenaires en quelques années : Jacquemet, surnommé Didier, cent dix ans, 1618 ; Jean Morin, cent ans, 8 février 1628 ; Victor Mahoué, cent cinq ans, 10 septembre 1628. — Épidémies : septembre 1632, mai 1692, 1694, 1740 ; en 1785, au village du Chable, « ce ne sont d'abord que des fièvres qui dégénèrent, dit le médecin, en une espèce de charbon qui, après avoir fait noircir les joues et les lèvres, les corrode et fait mourir en trois ou quatre semaines. »

Le cahier de 1789 signé de vingt-cinq noms parmi lesquels ceux de Métivier, greffier, et Veauchelles, chirurgien, qui semble l'avoir inspiré, s'occupe confusément de toutes les réformes générales ou locales, administratives ou politiques, et dans un esprit révolutionnaire. — 28 novembre 1794, sommation à la municipalité de contribuer à l'approvisionnement du marché de Sillé. — Les Chouans font des réquisitions dont ils donnent reçus signés Dumoulin, capitaine, janvier 1796. — Après l'évacuation du Mans (octobre 1799), Mérille-Beauregard passe à Saint-Martin, poursuivi par les républicains qui lui tuent deux hommes dans le bourg. — Janvier 1800, le commissaire du gouvernement est grièvement blessé par les Chouans.

Le 13 janvier 1871, passage d'un corps d'armée après la défaite du Mans ; le lundi 16, défilé de l'artillerie ; le 26, occupation du bourg par 400 Prussiens qui repartent le dimanche 29 au matin. La commune fut comprise dans la zone neutre de l'armistice.

Maires

Maires : Louis *Veauchelles-Longchamp,* chirurgien, élu membre du district, démissionne, 1790. — Christophe *Pottier,* 13 février 1791. — Pierre *Boré,* 1791. — Joachim *Blanche,* novembre 1792, messidor an II. — Pierre *Boré,* président de la municipalité cantonale, et Étienne *Beucher,* maire, 1798. — Nicolas *Richard,* 1800, 1813. — Jacques-François *Paillard-Mérolles,* officier de santé aux armées, maître de forges, 1813-1816. — *Perier-Lamotte* fils, 1816-1824. — Julien *Huet,* 1827. — Julien *André,* expert, 1829, 1830. — Pierre-Marin *Buon,* maître de forges, 1830, 1840. — Jean-Jacques *Montarou,* 1840, révoqué, 1846. — François-Édouard-Hippolyte *Morice,* 1850, † 1853. — Jules *Roussel,* maître de forges, 1853, † 1877. — Lyonel de *Cyresme,* 1877. — Louis *Jarret de la Mairie,* 1878, † 1882. — Arsène *Mouton,* 1883-1884. — Henri *Jarret de la Mairie,* 1884-1898. — Eugène *Pottier,* 1900.

Sources et Bibliographie

Reg. par. depuis 1594. — Quelques tit. à la fab. — Arch. munic., 1792-1799. — Alm. Bernard, mss., t. II. — P. Louis Pottier, *N.-D. du Chêne, Saint-Martin-de-Connée. Orthe.* — Chart. du Puyz. — Chron. par. — Arch. nat., JJ. 264, f. 70 ; F/19.449 ; F/1c, III, Mayenne, 8. — Arch. de la S., E. 23 ; fds munic., 835. — Arch de la M., L. 134. — Esnault, *Artist. manceaux.* t. II, p. 18. — Arch. d'Indre-et-L., C. 404, 405. — *Rev. du Maine,* t. XLVIII, p. 113 et suiv.

Localités

Pour les localités, V. les art. : *la Chapelle-du-Chêne, Orthe, le Puyz, etc.*

Féodalité

Il y avait deux seigneuries, au moins jusqu'au milieu du XVII^{e} s., l'une mouvant de Romfort de Gennes, l'autre

de Miré. La première eut pour titulaires : Jamet d'Ingrandes, 1347. — Jacquet de « Ville-Englesche, » écuyer dans la compagnie de Bertrand II du Guesclin, 1391. — Jean d'Ingrandes a droit de moyenne et basse justice à Saint-Martin, 1401. — Jean d'I. assure le douaire de Marie d'Andigné, sa femme, sur Villenglose, 1446, et vit en 1489. — Jacques de Cochefilet, sieur de Bellavillers, mari de Jeanne des Écottais, par partage du 22 novembre 1503, avec Jean de Fontenailles, mari d'O. des Écottais. Guillaume de Barville, époux de Jeanne des Écottais, qui paraît comme seigneur de Saint-Martin-de-Villenglose, 1517, 1532, avait sans doute épousé la veuve de Jacques de Cochefilet. — Joseph de Cochefilet hérita de François de Cochefilet, maître particulier des eaux et forêts du Perche ; il fut écuyer d'écurie du roi de Navarre, 1562, enseigne du prince de Navarre, 1567, conseiller privé et chevalier de l'ordre du roi, 1582 ; Anne d'Albert, sa femme, catholique comme lui, est marraine à Saint-Denis et à Saint-Martin, 1582, 1587. — Jacques de la Lande, fils d'Antoine de la L. et d'Antoinette de Cervon, mari de Françoise de la Roë, 1612, 1633. — Eustache de la L., marié en 1643 à Louise de Martigné, d'où entre autres : Honoré-Eustache, 1648 ; Louis-Guillaume, 1650 ; Françoise, 1655 ; Charlemagne, 1661, nés à Saint-Martin. — Honoré-Eustache de la L. épousa en 1652 Madeleine de Fontenelles, et en 1700, dans la chapelle de la Gilardière (Gennes), Françoise Hardy, veuve de Jacques Grandet, et mourut en 1702 ; il fit baptiser à Saint-Martin : Rose-Françoise, 1673 ; Madeleine-Louise, 1674 ; Charles-René, 1678 ; Joseph, 1679 ; Louis-René, 1693. — Honoré-Hyacinthe de la L. épousa à Paris, en 1712 ou 1713, Louise-Julie d'Houllières, d'où : Marie-Julie, 1721 ; Marie-Anne, 1730 ; Jean-Louis, 1732, nés à Saint-Martin ; et mourut à Saint-Martin, le 13 août 1744. — Jean-Louis de la L., mari de Madeleine Maréchal, inhumé au cimetière, 1779. — Jean-Auguste-Madeleine-Thérèse de la L., marié en 1787 à Louise-Céleste-Claudine de Farcy, d'où Françoise-Mélanie-Charlotte, 1790, est dénoncé comme suspect, le 7 avril 1793, et meurt détenu au Carmel de Pontoise en 1794.

La seigneurie mouvante de Miré appartint à René du Matz, seigneur de la Vezouzière, 1406 ; échut à Charles et Jean Le Royer, issus d'Ambroise Le R., lui-même fils de D^{lle} N. de la Beunaiche et petit-fils de Jacquine du Matz, par partage du 3 mars 1557 (v. s.), avec François de Scépeaux de la Vieilleville, héritier de Jean du Matz, évêque de Dol ; Jean du Parc, sieur d'Ingrandes, donataire de René du Matz ; les enfants de N. de Montchauveau, Ambroise et Catherine de Loré. — Charles de Royers, sieur de la Brisollière, 1579, vend, le 7 juillet 1581, un sixième du domaine et des vignes à h. h. Vincent de Closmesnil. — Françoise de Chambes, veuve de Charles de Royers, 1625, 1627. — Charles de Royers, mari de N. du Bouchet, 1644.

Le château de la Cour de Saint-Martin ou de Villenglose, échu par héritage aux Déan de Saint-Martin, est habité par la famille.

Notes historiques

Des sarcophages en ardoise ont été trouvés autour de l'église.

Dix ou onze prêtres réfractaires venaient dire la messe à Saint-Martin pendant le carême de 1792 et beaucoup de fidèles s'y réunissaient. Le 30 mars, les gardes nationaux de Bierné, Miré, Saint-Laurent, fermèrent les portes de l'église malgré l'opposition de la municipalité.

Maires

Honoré *Guitter,* mars 1792, an II. — Jean *Marçais,* 1798. — *Riou,* démissionnaire, 1800. — Jean *Marçais,* 28 septembre 1800-1808. — René-Honoré *Guitter,* 1808-1812. — *Matignon,* 1812.

Sources et Bibliographie

Reg. par. depuis 1631, à la mairie de Saint-Denis. — Tit. de la Cour analysés par M. P. de Farcy. — A

Reg. par. depuis 1691, à la mairie de Saint-Denis. — Tit. de la Cour analysés par M. P. de Farcy. — A. Joubert, *Saint-Denis-d'Anjou. — Comm. hist. de la M.,* t. III, p. 135 ; t. IV, p. 179-195. — M^{is} de Beauchesne, *Septforges.* — Arch. de la M., B. 468, 2.293, 2.321, 2.329, 2.349, 2.364, 2.419, 2.606, 2.610, 2.612, 2.631, 2.732, 2.947, 3.050 ; E. 281. — Arch. nat., X/1a. 4.492, f. 109 ; MM. 685 ; P. 773/94. — Tit. de la Patrière.